



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°705 DU JEUDI 24 JUILLET 2025



FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du lundi 28 juillet 2025 au lundi 18 août 2025 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions
le lundi 18 août 2025 à partir de 14 h 00





PV 705 DU JEUDI 24 JUILLET 2025

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 juillet 2025

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°4 - SAISON 2024/2025

Malgré nos différentes relances et les délais supplémentaires accordés, les Clubs ci-dessous ne sont toujours pas à jour de règlement. **Toutes les équipes de ces Clubs sont suspendues à compter du 30 mai 2025. Aucun n'engagement ne pourra être fait pour la saison 2025/2026.** Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Foot Libre :

560999 ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN

Club Futsal :

564741 VALENCE FUTSAL 26
561015 FUTSAL TIGNIEU JAMEYZIEU

➡ RELEVES N°5 - SOLDE COMPTE 2024/2025

Il a été demandé à tous les Clubs de consulter l'état de leur compte sur Footclubs au 30/06/25 (attention, bien se positionner sur la saison 2024/2025) et de régler le montant indiqué au plus tard le 22 juillet 2025 afin de solder la saison. A ce jour, certains Clubs ne sont toujours pas à jour de règlement. **Afin de régulariser leur situation nous leur accordons un délai supplémentaire jusqu'au lundi 18 août 2025.**

Ci-dessous les clubs qui ne sont pas à jour en date du 24 juillet 2025 :

Foot Libre :

500081 ASUL DE VILLEURBANNE
504648 TERNAND FOYER SPORTIF
504723 VAULX EN VELIN F.C
523341 GENAS AZIEU E.S
525630 ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
528363 SPORTING NORD ISERE
532336 A.S.A VILLEURBANNE
533109 GERLAND FC
541604 BELLEROCHÉ OLYMPIQUE
549420 GRIGNY FOOTBALL CLUB
552543 A.C.S. MAYOTTE DU RHONE
552969 ANATOLIA LYON CSA
560870 GROUPEMENT FEMININ ASEF / FCLDSD
560999 ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANNE
564290 FC St Cyr Ampuis
581465 CS VIENNE FOOTBALL 1955

Club Futsal :

521798 FC ST ETIENNE
528347 MARTEL CALUIRE
550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL
552540 FUTSAL COTIERE DE L AIN
560150 AC MEYZIEU
561015 FUTSAL TIGNIEU JAMEYZIEU
563893 ATHLETIC CLUB D'OULLINS
564741 VALENCE FUTSAL 26
564915 BOURG FUTSAL 01
580924 FRANCE FUTSAL RILLIEUX
582446 SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB
582615 SAINT ETIENNE METROPOLE FUTSAL CLUB
590487 PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT
590655 AS NOUVELLE GENERATION

Foot Loisirs :

864885 UNION LYONNAISE FOOTBALL CLUB



PV 705 DU JEUDI 24 JUILLET 2025

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 juillet 2025

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président délégué : Alain BARBIER

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN.

Absents excusés : Christophe MELINON (Télétravail), Christian SADIN .

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

Les ententes de la saison 2024/2025 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Reçues :

Club support : **519579 - AS ST MARTIN EN HAUT**

Clubs constituant l'entente : **582303 - UNION SPORTIVE DES MONTS**

Equipes et catégorie : **U15 (- 15 ans) / Libre - As St Martin En Haut 1 - U15 D3**

Nom de l'équipe : **ENT. ASSM / USDM**

Club support : **519579 - AS ST MARTIN EN HAUT**

Clubs constituant l'entente : **582303 - UNION SPORTIVE DES MONTS**

Equipes et catégorie : **U17 (- 17 ans) / Libre - As St Martin En Haut 1 - U17 D3**

Nom de l'équipe : **ENT. ASSM / USDM**

Club support : **519579 - AS ST MARTIN EN HAUT**

Clubs constituant l'entente : **582303 - UNION SPORTIVE DES MONTS**

Equipes et catégorie : **U19 (- 19 ans) / Libre - As St Martin En Haut 1 - U20 D2**

Nom de l'équipe : **ENT. ASSM / USDM**

Club support : **528944 - A.S. SORNINS REUNIS**

Clubs constituant l'entente : **527623 - AM.S. LA GROSNE OUROUX**

Equipes et catégorie : **U7 (- 7 ans) / Libre - A.S. Sornins Reunis 51**

Nom de l'équipe : **ENT. HAUT BEAUJOLAIS**

Club support : **528944 - A.S. SORNINS REUNIS**

Clubs constituant l'entente : **527623 - AM.S. LA GROSNE OUROUX**

Equipes et catégorie : **U11 (- 11 ans) / Libre - A.S. Sornins Reunis 2**

Nom de l'équipe : **ENT. HAUT BEAUJ 2**



PV 705 DU JEUDI 24 JUILLET 2025

Club support : 528944 - A.S. SORNINS REUNIS

Clubs constituant l'entente : 527623 - AM.S. LA GROSNE OUROUX

Equipes et catégorie : U11 (- 11 ans) / Libre - A.S. Sornins Reunis 1

Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : 504502 - O. SATHONAY-CAMP

Clubs constituant l'entente : 611104 - A.S.C.GLE ROUTIERE MAIA SONNIER

Equipes et catégorie : Vétéran / Libre - O. Sathonay-Camp 35

Nom de l'équipe : ENT.SATHONAY MAIA

Club support : 527623 - OUROUX GROSNE

Clubs constituant l'entente : 528944 - A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS

Equipes et catégorie : U13 (- 13 ans) / Libre - Ouroux Grosne 1

Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : 527623 - OUROUX GROSNE

Clubs constituant l'entente : 528944 - A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS

Equipes et catégorie : U9 (- 9 ans) / Libre - Ouroux Grosne 31

Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

ENGAGEMENTS

Art. 2 des Règlements sportifs :

- 2.1. Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié...) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre). **Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission des Compétitions avant le 31/05, pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat.** Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 mai, sachant que le District se chargera d'en aviser la LAURAFoot.

- 2.2. Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors, il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission des Compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors

ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

L'homologation par la commission des Terrains du DLR fait autorité.

Toute Attestation incomplète (N° Affiliation FFF / N° du terrain / Nom du stade) ne sera pas prise en compte.



PV 705 DU JEUDI 24 JUILLET 2025

➡ HOMOLOGATIONS TOURNOIS

- **US MAJOLAINE MEYZIEU (504303)** : U12 le 30 août 2025 et U13 le 31 août 2025
- **FC COLOMBIER SATOLAS (581381)** : U13 le 6 septembre 2025
- **FC PONTCHARRA ST LOUP (541895)** : U13 le 30 et 31 août 2025
- **SAONE MONT D'OR FC (561132)** : U11 le 13 septembre 2025 et U7 le 14 septembre 2025

Les membres des commissions Compétitions vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances !

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Président : Mr Gérard Meï

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux, Robert Bourlioux, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Fabien Jaspero

Les permanences reprendront le mardi 19 août 2025

Date à retenir pour débiter la saison

Mardi 16 septembre : AG loisir mairie du 8eme

Vendredi 19 septembre : Finales foot a 8 saison 24/25

Mardi 23 septembre : Réunion de poule foot a 11

Mercredi 24 septembre : Réunion de poule foot a 8